COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION
DE LA COMMISSION LOCALE D'INFORMATION
AUPRES DU CNPE BUGEY

- 10 juin 2016 -

Véronique BAUDE, Présidente de la CLI, remercie les personnes présentes et excuse :

- Laurent TOUVET, Préfet de l'Ain, représenté par Pascale PREVEIRAULT, Sous-Préfète de Belley
- Jean-José SPITERI représenté par Françoise VEYSSET, maire de Vaux-en-Bugey
- Francis SPITZNER, maire de Vertrieu
- Lorenzo POGLIA, Coordinateur NRBC pour le Canton de Genève

Avant d'aborder les sujets inscrits à l'ordre du jour, Véronique BAUDE, Présidente de la CLI, demande aux membres présents de bien vouloir adopter le compte-rendu de la réunion de la CLI du 8 avril dernier. Ce document est adopté à l'unanimité.

1 – Composition de la CLI

Véronique BAUDE souhaite la bienvenue à Pierre BOYER, directeur de la centrale qui a succédé à Alain LITAUDON le 1er mai 2016.

Pierre BOYER : « Merci Madame la présidente. Je salue tous les membres de la CLI. J'ai une vingtaine d'années d'expérience dans le domaine du nucléaire qui m'ont amené à travailler sur 4 autres centrales nucléaires. Ma priorité est de produire de l'électricité en toute sureté dans le respect de l'environnement et des populations. Je m'engage également pour la sécurité des salariés et des prestataires de la centrale. Je souhaite poursuivre le travail d'information en toute transparence et en collaboration avec les acteurs du territoire.
Cela fait un mois que j'ai pris mes fonctions et je suis frappé par l'engagement et la compétence que j'ai remarqués sur le site. Je tiens à saluer le parcours d'Alain LITAUDON.
Enfin, j'ai le plaisir de revenir dans la région dans laquelle j'ai débuté ma carrière il y a une vingtaine d'années. Je vous remercie. »

Véronique BAUDE accueille de nouveaux représentants au sein de la CLI : Patrick COSSIAUX pour la commune de Villemoirieu ; Marc BEZIN pour la Fapna ; Axelle PORTIER pour l'IRSN. Véronique BAUDE porte à la connaissance des membres de la CLI une demande de la métropole de Lyon qui souhaite intégrer la CLI. Un courrier de réponse négative a été adressé à Gérard COLLOMB, réponse justifiée par le périmètre d'intervention de la CLI limité à ce jour à 10 kilomètres. L'association suisse Contratom s'est également positionnée pour intégrer la CLI. La présidente a adressé un courrier de réponse négative justifiée par le fait que le quota des représentants d'associations de défense de l'environnement est à ce jour atteint.

Véronique BAUDE cède ensuite la parole à Pascale PREVEIRAULT pour le 2ème point de l'ordre du jour.

2 – Projet d'extension du périmètre PPI à 20 kms autour du site

Pascale PREVEIRAULT donne la parole à Hervé BOYER du SID PC de la Préfecture de l'Ain (cf document n°1 ci-joint).

Hervé BOYER souligne qu'un document provisoire a été établi par la Préfecture pour recenser les communes qui pourraient rejoindre la CLI en cas d'application de ce périmètre des 20 kilomètres (cf document n°2 ci-joint).

3 – Opération de gestion sédimentaire du Rhône

Pascal PREVEIRAULT présente le contexte de l'accompagnement de la gestion sédimentaire du barrage de Verbois : « L'accumulation des sédiments peut entrainer des risques d'inondations sur l'agglomération de Genève et des problèmes de fonctionnement des ouvrages hydrauliques. La solution consiste à procéder à des vidanges, appelées chasses.
Nous avons mené une étude sur les solutions alternatives pour procéder à l'évacuation des sédiments.
La meilleure solution retenue est de procéder à des abaissements plus réduits des retenues, à une gestion rigoureuse des crues de l'Arve et à des dragages d'appoint.
Ces travaux ont fait l'objet d'un protocole signé entre la France et la Suisse le 7 septembre 2015. L'opération de 2016 découle de ce protocole. » (Cf document n°3 ci-joint).

Rémy PAGANI : « Je suis membre du conseil administratif des services industriels. Je me réjouis que nous soyons passés à une méthode plus douce et je remercie toutes les personnes qui ont travaillé de façon internationale à cette solution. Cela va peut-être nécessiter pour Genève des investissements importants pour rehausser les quais de l'Arve. »

Louis GIREAU : « Parmi les 700 000 m3 qui sont estimés arrivés tous les ans, quel est le volume qui a été déplacé par la chasse ?»

Pascale PREVEIRAULT : « 1 250 000 tonnes de sédiments ont été remobilisés par les services industriels de Genève. »

Rémy PAGANI : « L'objectif de l'opération est de voir si l'on peut faire en mode doux plus régulièrement pour avoir le même résultat. »

Pascale PREVEIRAULT : « Parmi les solutions qui ont été retenues dans le protocole, il y a ce système de chasse mais également une gestion plus efficace des crues de l'Arve ainsi qu'un dragage d'appoint. Au prochain bilan, nous pourrons revenir sur le sujet pour voir la question de l'accumulation des sédiments. »

Véronique BAUDE : « Cette opération va dans le sens de la coopération transfrontalière. Les retours sont plutôt positifs sur cette initiative qui a aussi mobilisé les communes et les associations concernées. »

4 – Point sur Bugey 5

Pierre BOYER présente un point sur la situation de Bugey 5 (Cf document n°4 ci-joint).

Rémy PAGANI : « Lors de la dernière présentation, j'ai été assez surpris de ce qui nous a été dit par le directeur précédent. N'importe quel scientifique tenterait de découvrir le trou et son historique pour en rechercher ensuite la raison et la méthode qui permette de mettre fin à la situation. Nous avons à faire à du bricolage. Vous savez qu'il y a un trou dans votre enceinte de confinement et en cas d'accident cette enceinte n'a pas la rigueur nécessaire. J'espère que l'ASN ne vous donnera pas l'autorisation de continuer dans cette affaire. C'est comme si vous gonfliez un ballon à l'hélium tout en sachant qu'il a un trou. Au bout d'un moment, le ballon explosera»

Pierre BOYER : « Comparer une enceinte d'une mètre d'épaisseur à un ballon de fête foraine prouve que l'on n'est pas sur le même champ. Je me place sur le champ industriel. »

Claude CASSE : « Votre prédécesseur nous avait dit qu'en 1990 il y avait déjà eu un souci sur cette enceinte. Qu'en est-il ? Par ailleurs, le trou est dans le béton qui est poreux et dans la peau métallique. »

Pierre BOYER : « Le béton par nature est poreux et c'est pour cela qu'il y a une peau métallique. Les matériaux sont testés pour vérifier que l'installation tient aux situations accidentelles.»

Claude CASSE : « Le point est-il capable de tenir si vous montez en température ? »

Pierre BOYER : « L'enceinte est conçue pour résister aux situations accidentelles. »

Joël GUERRY : «Y-a-t-il des problèmes similaires sur les enceintes des autres réacteurs ? Sur Bugey 3, il y a une intervention sur le bâtiment extérieur pour de l'étanchéité externe qui est demandée, à faire avant le 31 décembre 2016. Qu'en est-il pour ce réacteur ? »

Olivier VEYRET : «Je souhaitais profiter de la réunion de ce soir pour annoncer que deux projets de décisions seront soumis à la consultation du public du 13 juin au 4 juillet par une mise en ligne sur le site internet de l'ASN. Ces deux projets de décisions sont destinés à cadrer la poursuite de fonctionnement du réacteur n°3 et à modifier la décision de poursuite du fonctionnement du réacteur n°2. Le taux de fuite de l'enceinte de Bugey 3 est tout à fait dans les normes techniques spécifiées à EDF donc cette enceinte de confinement ne présentant pas de dérive anormale, il n'y pas de prescriptions particulières sur ce sujet. »

Joël GUERRY : « Peut-on avoir le point de vue de l'ASN sur Bugey 5 ? »

Olivier VEYRET : «Nous avons reçu le 6 avril le dossier d'EDF. A ce stade, nous avons estimé la recevabilité du dossier puis la manière dont nous devons saisir l'IRSN pour leur poser les questions précises : est-ce que EDF a recherché le défaut ? Comment réparer ? »

Véronique BAUDE : « Ce dossier sera donc inscrit à l'ordre du jour de la prochaine réunion de la CLI. »

5 – Evénement significatif environnement du 14 avril 2016 : dépassement d'une limite réglementaire avec rejet de métaux.

Claire POUGNARD présente le sujet (cf document n°5 ci-joint).

A la suite d'une question de Claude CASSE qui s'interroge sur la présence d'aluminium, Claire POUGNARD précise que l'aluminium se trouve en quantité très importante dans le cours d'eau. Elle poursuit : « Dans les réservoirs, on vidange l'eau brute donc on regarde ce qui peut être apporté par l'extérieur. »

Marc BEZIN : « Bonjour, Marc BEZIN de la Frapna auquel on a demandé d'être sage si elle veut récupérer ses subventions un jour. Quand on parle des métaux présents dans l'environnement, il faut prendre en compte les nano matériaux. Etes-vous équipés pour mesurer ces métaux ? Je ne voudrais pas que l'on nous cache des choses.»

Véronique BAUDE : « Ce débat dépasse le cadre de la CLI. Je voudrais juste revenir sur vos propos d'introduction. Il ne faut pas tout confondre. Ce n'est pas parce que le Département a décidé de supprimer ses aides à la Frapna que vous n'avez pas droit de parole au sein de la CLI, instance d'information et de transparence. »

6 – Questions diverses

- Point sur le tritium présenté par Claire POUGNARD (cf Document N°6 ci-joint).

Bernard GAJNIK : « Peut-on connaître la nature de la corrosion ? »

Claire POUGNARD : « Pour décembre 2014, nous avions une poche d'eau. Pour cette fois-ci, nous avons envoyé la tuyauterie aux experts pour qu'ils analysent la typologie de corrosion. Nous n'avons pas à ce jour le résultat de l'analyse. »

- Démantèlement des réacteurs graphite gaz de Bugey 1 (suite à une question écrite de Joël GUERRY)

Pierre BOYER : « EDF a fait évoluer son scenario de démantèlement de ses six réacteurs graphite gaz. Des opérations de démantèlement avaient été planifiées pour être faites sous eau et le retour d'expérience international démontre que le démantèlement du caisson sous air est désormais accessible et présente des avantages en matière d'effluents. EDF commencera à mettre en œuvre cette technologie avec le caisson de Chinon A. C'est un dossier qui mériterait que l'on s'y attarde plus longtemps et je propose donc à Madame la présidente de la CLI que ce sujet soit inscrit à l'ordre du jour d'une prochaine CLI. »

Véronique BAUDE donne son accord.

Claude CASSE : « Le Conseil d'Etat avait validé le projet Iceda en tenant compte du fait que c'est Bugey 1 qui devait être déconstruit. Comme Bugey 1 ne va pas être démantelé tout de suite, qu'en est-il de la décision du Conseil d'Etat ? »

Pierre BOYER : « Iceda est conçu pour entreposer des déchets des réacteurs en déconstruction et des déchets d'exploitation qui ne sont pas concernés par la décision. Par ailleurs, le changement de politique d'EDF concerne le caisson et non l'ensemble des opérations de déconstruction. Iceda remplira l'office pour lequel il a été construit.»

Joël GUERRY : « Le graphite est bien dans le caisson donc il y a un élément d'Iceda qui pose problème. Iceda devait accueillir les éléments graphites de Bugey1 pour les conditionner et les évacuer ailleurs. Finalement, Bugey 1 n'étant plus le 1er réacteur, nous allons nous retrouver avec des éléments graphites à déposer au moment où Iceda sera peut-être plein. »

Pierre BOYER : « C'est parce que je souhaite que nous puissions vous apporter toutes les réponses sur le sujet que j'ai proposé à la présidente de la CLI de porter ce point à l'ordre du jour de la prochaine CLI. »

- Etat des générateurs de vapeur de Bugey 2 (suite à question écrite de Claude CASSE).

Olivier VEYRET présente les écarts dans le processus de fabrication de composants impactant Bugey 2 (cf Document n°7 ci-joint).

- Installation d'un dispositif d'alerte de la population de Hières-sur-Amby.

Emmanuelle VALEMBOIS présente le sujet (cf Document n°8 ci-joint).

Patrick CHOLLIER : « Au mois de juillet, nous signerons une convention avec EDF pour l'utilisation des locaux communaux (mairie et bâtiment du camping) pour l'installation des système d'alarme. »

- Actualités ANCCLI

Véronique BAUDE informe les membres de la CLI de l'organisation par l'ANCCLI d'une réunion des CLI transfrontalières sur l'information et la préparation des crises nucléaires. Le compte-rendu de ces échanges pourront être joints dans un prochain procès-verbal de la CLI.

La présidente de la CLI donne également l'information selon laquelle l'ANCCLI vient de publier un rapport sur la mise en œuvre des mesures d'urgence en cas d'accident nucléaire. Ce rapport sera accessible depuis le site du Département de l'Ain.

- Bilan de la campagne de distribution d'iode

Fabrice VENET : « Pourriez-vous nous donner quelques informations sur la campagne de distribution de comprimés d'iode ? »

Véronique BAUDE : « Suite à la dernière CLI pendant laquelle nous avions pu constater qu'il nous manquait des informations sur le bilan de la campagne de distribution d'iode, j'ai saisi l'ASN par courrier en demandant les retours. Je suis en attente de cette réponse que nous vous communiquerons dès que possible. Nous avons toutefois quelques informations complémentaires que Madame le sous-Préfet va nous présenter.»

Pascale PREVEIRAULT présente les premiers résultats (cf Document 9 ci-joint).

Sur un autre sujet, Philippe OVSEPIAN : «Nous sommes élus dans diverses institutions représentatives du personnel et à ce titre nous avions demandé en 2009 une expertise sur le prolongement de la durée d'exploitation des tranches de Bugey. Cette étude avait été présentée à la CLI. Entretemps, le comité central d'entreprise a demandé une expertise sur le coefficient de disponibilité et sur le grand carénage. Nous avons pensé qu'il était temps de demander à cet institut d'actualiser son expertise rendue en 2011. »

Véronique BAUDE propose que les résultats de cette expertise soient présentés en CLI.

Bernard GAJNIK : « Où en est la remise à niveau du PPI ? »

Hervé BOYER : « Le PPI a été révisé et approuvé par le Préfet le 30 décembre 2014. Nous n'avons pas de PPI en cours d'approbation. Le PPI doit être révisé tous les 5 ans. »

Claude CASSE : « Un incident a eu lieu dans le magasin inter régional sur ce qui transporte le combustible qui ne tenait pas aux nouvelles normes sismiques. D'autant qu'il y a eu 3 faibles tremblements de terre dans la Revermont. »

Pierre BOYER : « Tous les 10 ans, on remet à niveau le niveau de sureté de ces magasins. Lors de ce réexamen de sureté, nous nous sommes aperçu que le pont ne tenait pas au séisme majoré de référence. Nous avons déclaré un événement significatif et nous avons mis en œuvre les mesures pour limiter les conséquences d'un éventuel séisme. »

Fabrice VENET : « Est-ce le pont lui-même ou la structure qui le supporte qui ne répond pas aux normes sismiques ? Quel est l'impact d'un séisme sur le pont lui-même ?»

Pierre BOYER : « C'est bien le pont et cette installation est importante car c'est avec elle que l'on va manutentionner les assemblages de combustible. »

Joël GUERRY : « Vous dites que cet événement n'a aucune conséquence sur la sureté et le fonctionnement de l'installation. Il serait plus honnête de dire qu'il n'y a pas eu de séisme important et donc qu'il n'y a pas eu de conséquence sur la sureté de l'installation. »

Pierre BOYER : « Il n'y a pas eu de conséquence sur la sureté de l'installation car il s'agit d'un magasin indépendant qui ne participe pas directement à l'exploitation. »

Joël GUERRY : « Si avant que le problème soit soulevé, il y avait réellement eu un tremblement de terre, cela aurait eu des conséquences. Par ailleurs, je crois savoir qu'il y a un problème sur la chute

potentielle des éléments de combustibles dans les bâtiments réacteurs. Au niveau des radiers, il semble qu'il y ait un différend avec l'ASN qui prévoyait des coussins amortisseurs. »

Pierre BOYER : « Vous faites référence à un problème qui ne me parle pas. Il faudrait préciser votre question à laquelle nous pourrons apporter une réponse ultérieurement. »

A l'issue de cette intervention, Véronique Baude lève la séance (18h15).

Contact :
Commission Locale d'Information auprès du CNPE Bugey
Conseil départemental de l'Ain
Laurent TISSOT
04.74.22.98.32